

Compte-rendu de la réunion

Participants :

Présidente : Valérie TALBI adjointe au Maire de Vénissieux

Correspondant de territoire : Yazid IKDOUMI, DGA

Invité : Lanouar SGHAIER, Adjoint au maire

Délégués de quartier :

ALMERAS Ludovic

BARZASI Dominique

BONAVENTURE Bertrand

BORNE Camille

BRISSON Christèle

BROUSSE Samuel

CLAVEL-INZIRILLO Béatrice, excusée

DIAZ Chantal

GARCIA Véronique

ISMAEL Ayaz, excusé

MABROUK Mohamed-Karim

MONGHEAL Chantal

RINNA Angelo

THIVILLIER Henri

YAZID Malika

Nombre d'habitants : 04 habitantes et habitants du quartier

Compte-rendu :

1/ - Présentation d'une proposition d'action par l'association RANDOSSAGE (Mme Charvin et M. Formery) accompagnée par Mme Céline Thabuis (responsable service environnement Ville de Vénissieux) et M. Lanouar Sghaier (Adjoint au Cadre de Vie).

La ville de Vénissieux a retenu Randossage pour développer des actions de sensibilisation au cadre de vie. M. Sghaier, adjoint au cadre de vie, a souhaité qu'une opération soit mise en œuvre sur le secteur Centre en collaboration étroite avec le Conseil de quartier.

Présentation de Randossage par Mme Charvin.

Pour en savoir plus et consulter les documents présentés : <https://randossage.fr/>

"RANDOSSAGE est une association de sensibilisation à l'environnement, au bien-être et au vivre ensemble. Comment ?

En organisant des éco-projets comme des opérations ramassage de déchets ludiques, artistiques ! Elle a été créée en janvier 2019 par un collectif pour des ramassages...

Randonnée & ramassage pour nettoyer la nature

Agir, apprendre et s'amuser en prenant soin de soi et de l'environnement : opération menée sur le parc de Méribel Jonage impliquant des adultes et des enfants avec des modalités spécifiques à vocation éducative

L'art au service de la conscience écologique : exemple opération Mégots (11 000 mégots ramassés sur une plage non fumeur) réutilisés pour des créations artistiques. Art éphémère en collectif avec créations d'oeuvres collectives éphémères avec les déchets ramassés.

Rappel : un projet a été conduit avec l'EPJ (Equipement Polyvalent Jeunes) du quartier Léo Lagrange dans le cadre de la semaine du développement durable.

L'association participe au festival Lyon Zéro Déchet et à une convention avec la Métropole de Lyon pour notamment réaliser une fois par mois (le premier samedi) des animations au Parc de Parilly.

Que faire sur le Centre avec Randossage?

Mener une opération qui n'a surtout pas vocation de « faire la morale ou la leçon » sur le tri. Prendre un chemin détourné ludique et créatif, pour déclencher une émotion positive, levier pour le changement de comportement. Il s'agit d'actionner des émotions positives pour le changement des habitudes de consommation.

Ex : « Apéro Zéro Déchet », avec du fais-maison

Action de ramassage des déchets, prétexte pour passer des infos. Ramassage en famille, avec les parents...sensibiliser et être visible pour les habitants et ceux qui salissent. A voir pour place Sublet ou Parc Dupic. Trouver une date pour 1 ou 2 ramassage avant la fin de l'année.

Il faut un engagement du Conseil de Quartier. Mais Le Conseil de Quartier doit d'abord « se poser et s'organiser », notamment par la mise en place de sa commission Propreté Voirie. Se crédibiliser, aller vite, entrer en action, les habitants sont prêts à participer. Il faudra voir comment les choses pourraient venir des habitants, Randossage pourrait être support à la mise en œuvre.

Il est arrêté une Journée de Nettoyement avec Randossage le 11 décembre 2021 de 13h30 à 17h.

Des délégué-es rappellent que le CdeQ souhaite ouvrir un dialogue, avec les commerçants et forains qui sont parfois sources de pollution ou même pollueurs : demande de travailler sur cette piste, déterminer les actions et partir sur une collaboration avec eux et avec la ville et ses services. Le bien-fondé de la proposition est souligné.

M. Sghaier, adjoint, donne les informations complémentaires suivantes :

- les services travaillent sur une charte de la propreté impliquant les commerçants / pilote la Direction Urbanisme et Économie : élu M. Nicolas Porret (Commerce) et chargée de mission : Ludivine Rougier ; cela pourra inclure les autorisations de terrasse, la mise en place de cendriers....

Eclairage et coupures de nuit :

- le plan éclairage : il s'agit d'une expérimentation qui pourrait être étendue dans le quartier ou la ville, avec l'objectif de réduire l'intensité lumineuse et améliorer les conditions de sécurité nocturne des rues. Compte tenu du temps consacré à RANDOSSAGE, il faudra prendre le temps de revenir ultérieurement sur le sujet. Permanence du 14 décembre 2021

2/ - Fonctionnement du CQ

Programme de travail du CQ :

- Commerces : inviter en janvier 2022 l'adjoint M. Nicolas Porret et le technicien référent
- Rappel de la demande des délégué-es d'une rencontre deux fois par an avec Mme l'Adjointe à l'urbanisme pour avoir des informations sur les PC et opérations en cours ou à venir. Fort intérêt du CQ de savoir et comprendre ce qui se passe et se projette sur le Centre, par exemple pour les programmes en cours ou à venir à Houel/Ferry, Gerin/Zola, Emile Zola, Houel/Croizat..... *Pour rappel, le conseil de quartier ne peut se prononcer sur les aspects réglementaires en matière d'urbanisme*
- Information : Fête de la Solidarité le 10 décembre 2021

3/- Demandes et propositions du CQ

Mme Talbi fait circuler un montage de photos avant-après pour faire constater de visu aux délégués et habitants les problèmes qui ont été traités par les services techniques Ville ou Métropole depuis la dernière permanence.

Des délégué-es souhaitent que ces documents soient insérés dans un classeur dans un lieu ou un local accessible facilement et souvent, afin de répondre aux habitants du quartier, pas seulement lors des permanences mensuelles

Il n'y a pas d'affiches d'information de la tenue de la permanence du CQ dans l'espace public, ni de flyers disponibles chez les commerçants ou dans les halls d'immeubles par exemple => réponse : *l'information est également disponible sur le site de la Ville*

Compte-rendus :

Il est demandé que les comptes rendus circulent au niveau des services municipaux, pour que chaque service concerné par un sujet ou un objet fasse remonter la réponse ou le traitement.

Il est demandé une réponse concernant le souhait du CQ de pouvoir avoir connaissance et donner un avis consultatif (évidemment consultatif) pour les PC en cours d'instruction. *Pour rappel, le conseil de quartier ne peut se prononcer sur les aspects réglementaires en matière d'urbanisme*

Les délégués expriment leur insatisfaction sur le dernier compte-rendu (19 octobre 2021), reçu seulement la veille (8 novembre) où de nombreux débats, échanges, propositions... ont été supprimés (concernant Veninov, T10...). C'est contre-productif. Les habitants présents ne l'ont pas reçu, ni ceux participant régulièrement aux permanences dans l'année en cours. Les délégués demandent des CR en temps et en heure et que ce soit la présidente qui arbitre en dernière instance sur le contenu du CR.

Il est demandé de remettre dans le compte-rendu la question de l'escalier Banette / Planchon. Une pétition est en cours. => réponse : *une réunion est prévue avec les habitants concernés.*

Demande de savoir si « le plan de relance Friches Industrielles » a été sollicité pour les espaces à l'abandon et pour valoriser le passé industriel ? Réponse : *la Ville ne peut solliciter ce fonds étatique puisqu'elle n'est pas maître d'ouvrage d'un hypothétique projet de recyclage*

Demande de connaître le devenir du bâtiment anciennement occupé par le journal Expressions place Sublet => réponse : *le dossier avance. Le conseil de quartier sera informé prochainement du devenir du bâtiment*

Où en est-on concernant le musée de la Résistance et des Mémoires inscrit dans les 150 engagements ?

A/ Propreté / Entretien :

Rappel : la Métropole refuse d'élaguer les arbres suite à un droit de retrait des agents (pour 6 mois?) à cause d'agressions.

Rappel des demandes et propositions du CdeQ sur ce sujet, sans réponse des services.

Il est proposé que le CQ envoie un courrier au VP Métropole en charge du domaine pour acter les constats et faire des propositions.

Réponse => *Les services de la Ville se sont déjà saisis de cette problématique. Le DGA sécurité rencontre l'entreprise concernée le 8 décembre prochain pour trouver des solutions pérennes*

B/ Voirie :

Rue Lise London : le panneau de sens interdit est placé trop haut, les gens ne le voient pas. Il est proposé de le redescendre de hauteur pour le rendre plus visible.

T10 : demande s'il est possible d'avoir un arrêt boulevard L Gerin (École, Théâtre, Gymnase..) et un autre sur Jean Jaurès (plus ou moins au milieu)

T10 : Aucun compte-rendu des rencontres de la concertation préalable, sur les échanges et les propositions faites par les habitants

T10 : plus largement où en est-on des arbitrages ?

Rue Paul Langevin : installation récente d'un radar pédagogique, combien de temps va durer l'expérimentation ?

Rue E Maréchal : absence de signalétique pour indiquer l'interdiction de circulation des poids lourds, alors que c'est le cas !

Parking face à l'ancien immeuble de la Sacoviv, qu'est-ce que ça va devenir ? Fouilles archéologiques en cours, préalables à un PC ou permis d'aménager ?

Barbelés sur rue Maréchal en bas du boulevard Laurent Gerin, le long de la voie ferrée sur un site d'entreprise. Demande remplacement par une clôture.

C/ Sécurité :

Extinction de l'éclairage du parc Dupic : Des délégué-es estiment que cela va favoriser le deal la nuit, les fins de soirée bruyantes qui durent ; le week-end tirs de mortier, suspicion de prostitution

Bd L Gerin, beaucoup de voitures montent et stationnent sur le trottoir le dimanche et les jours de marché. Demande que la Police Municipale soit plus interventionniste.

Idem rue A . Billon, les voitures montent sur la pelouse. Police trop indulgente les jours de marché.

De même sur le passage Casino à partir de l'Ave Marcel Paul

Prochaine permanence du Conseil de Quartier

Mardi 14 décembre 2021 à 18h00

Foyer Paul Langevin

13A bd Marcel Paul